

Entre nous 2008

Bulletin municipal – Commune de VERDON (24)

Le mot du maire

Chers habitants de Verdon,

Au seuil de la nouvelle année, je viens au nom du conseil municipal vous souhaiter une bonne et heureuse année, que la beauté de notre village et de sa nature, au fil des saisons vous rendent heureux. Sept années viennent de s'écouler et nous avons essayé d'être au service de chacun et d'avoir toujours le souci de conduire des travaux de restauration dans la mesure raisonnable de nos moyens en respectant les deniers publics.

Je remercie vivement et sincèrement les membres du conseil municipal ainsi que notre secrétaire pour ce travail que nous avons mené ensemble, avec nos différences.

Nous nous sommes efforcés d'aller dans le sens de l'intérêt général.

En vous souhaitant de joyeuses fêtes, recevez chers habitants de Verdon mes sincères et amicales salutations.

Annie Cantelaube



Bilan des travaux réalisés durant les sept années de ce mandat :

2001	Rénovation de la sacristie, réfection du toit de l'église ainsi que des bâtiments généraux. (23000 € subventionnés, Conseil Général et Etat à 80 %) Acquisition terrain par emprunt de 9300 €. (subvention Conseil Général à 50%)
2002	Aménagement de la place. Travaux : 7622 €. (subvention Conseil Général à 50 %)
2004	Voirie communale Travaux : 9440 €. (subvention Conseil Général à 50 %)
2005	Mur du cimetière Travaux : 16200 €. (subvention : 50 % Conseil Général 30 % Etat)
2006	Pas de travaux
2007	Voirie Travaux : 18250 €. (subvention : 30 % Conseil Général 30 % Etat)

Au fil des années, les taux de subvention ont diminué, mais nous bénéficions de l'écrêtement de la taxe professionnelle, ce qui nous permet de réaliser des investissements sans être contraints d'avoir recours à l'emprunt et de veiller ainsi à garder une fiscalité raisonnable.

Taux des quatre taxes de notre commune :

- habitation	4,60%
- foncier bâti	7,59%
- foncier non bâti	53,93%
- taxe professionnelle	7,79%

Taux moyen des quatre taxes du département :

- habitation	10,62%
- foncier bâti	25,13%
- foncier non bâti	76,83%

taxe professionnelle 15,73%

La carte communale

Son but est de délimiter des zones constructibles pour faire face à la demande. Ces zones urbanisables doivent être équipées (voirie, eau, électricité) pour accueillir de nouveaux habitants.

Le potentiel agricole doit être protégé.

La carte communale a été validée par arrêté préfectoral du 24/03/2006. Elle fixe la règle en matière de destination des sols.

Le zonage assainissement

Une étude est en cours, notre commune ne sera pas concernée par un assainissement collectif trop onéreux.

Une obligation de contrôle du fonctionnement des installations individuelles aura lieu tous les quatre ans (loi sur l'eau).



Conformément à la loi sur l'eau de 1992, cette gestion et ces contrôles des dispositifs particuliers revient aux mairies. Pour ce faire Verdon a mandaté la Régie des Eaux de Lalinde ;

organisme compétant pour réaliser les diagnostics sur les conformités des installations. La première information sur le sujet, donnée fin 2005, indiquait que les visites des assainissements devaient se répartir sur 4 années (2006 à 2009) pour la première intervention sur l'ensemble des habitations de la commune.

Afin que Verdon puisse toucher les subventions de l'Agence de l'Eau relative à la mise en place de ce service de gestion et de contrôle, il faut que l'ensemble des redevances soient acquittées sur l'exercice de l'année 2007.

Les contrôles seront alors effectués avec une fréquence de 4 ans.

La subvention, qui sera reçue pour cette première intervention, doit bien évidemment revenir à l'ensemble de ceux qui ont réglé la redevance demandée pour les contrôles. Pour cela le conseil municipal va délibérer dans le sens d'effectuer un rabais de la somme correspondante sur la prochaine intervention qui devrait avoir lieu en 2011.

Il est à déplorer que le diagnostic, surtout s'il est négatif, n'amène aucune obligation de rétablissement à la conformité de l'installation visitée. Il est également dommage que la Régie des Eaux n'agisse pas dans son rôle de conseil.

Personnel communal

Bernard Manciet et Eric Roussille sont en arrêt de travail, tous les deux en longue maladie. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement .

Bienvenue entre Dordogne et Louyre !

Amateurs de randonnées, ceci vous intéresse !

La Communauté de Communes « entre Dordogne et Louyre » a édité une carte des randonnées sur son territoire. Cette carte, fort bien faite est accompagnée d'une pochette comprenant 22 fiches détaillant chacune des randonnées. 160 km de promenades répartis en 22 boucles de 2 à 13 km. Ces documents sont à votre disposition à la mairie. N'hésitez pas à les demander.

A vos chaussures !



Le petit mot de l'Amicale verdonnaise.

Depuis six ans, l'amicale verdonnaise vous a proposé des randonnées pédestres, des repas amicaux deux ou trois fois par an. Nous avons organisé des repas sur différents thèmes : « bourru-châtaignes », « crêpes », « l'Allemagne »... Début juillet a lieu notre rituel « repas de village », et nous nous associons à la mairie pour le « pot de fin d'année ». Le but premier de notre association est de fédérer l'ensemble des verdonnais afin qu'une certaine convivialité s'établisse. Nous regrettons que ces diverses manifestations ne suscitent pas l'intérêt de

l'ensemble des habitants de notre petit village ; en effet, nous sommes de moins en moins nombreux à nous retrouver. La communication et quelques moments d'échange sont primordiaux et nécessaires à la vie d'un village. Nous qui sommes heureux d'habiter ici, essayons que Verdon ne perde ni son identité, ni son âme.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes.

Verdonnaise sans fil

La section « sans fil » de l'amicale verdonnaise continue son petit bonhomme de chemin. L'internet à haut débit arrive toujours à Verdon depuis maintenant 2 ans. A ce jour, il n'y a toujours pas d'autre moyen d'accéder à l'ADSL sur notre commune.

Depuis le changement d'antenne l'an passé, le système fonctionne de façon tout à fait satisfaisante et il est ouvert à tous les habitants de Verdon (sous réserve technique). Les foyers intéressés peuvent contacter Patrice VALADE.

Pour plus d'informations sur le wifi et la commune :

<http://www.verdon-perigord.fr>

Un peu d'histoire

La commune en 1927.

VERDON.

Arr de Bergerac ; Cant. De Lalinde,

Téléphone à Mouleydier ;

Hab. 80 ; Elect. 30 ; Sup. 485h. 69a.

Fête patronale : Saint Pierre-ès-Liens , le premier dimanche d'août. ;

Cours d'eau : Couillou

Maire : Alfred Blanc

Adjoint : Henri Geoffre

Conseil municipal : Jabot, Cheyssac, Fageolle, Champ, Bousquet, Bausssoleil, de Lavalette A , de Lavalette C .

Curé : Du Rieu de Maynadier.

Institutrice : MME labonne.

Afficheur : Mme Feuille

et en 1939.

Sur une lettre du 31 octobre 1939 retrouvée aux archives départementales de la Dordogne, le sous-préfet de Bergerac a écrit au préfet de la Dordogne qu'entre autres communes, Verdon est susceptible de recevoir immédiatement 30 évacués sur un total de 4370 pour l'ensemble de l'arrondissement de Bergerac. Il serait intéressant de savoir quelle a été l'implication effective de notre village dans l'accueil de ces évacués.

Adèle B.